

Abilis pour les pharmacies et leurs patient(e)s en Suisse

Un dossier électronique du patient à l'épreuve du temps et à valeur ajoutée

Le dossier électronique du patient (DEP) suisse fait régulièrement l'objet de critiques. Certains fournisseurs qui ont déjà beaucoup investi se retirent. Des investissements sont reportés. Et ce n'est que récemment que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a annoncé une campagne de sensibilisation grand public, tout en mettant en place des mesures de révision du DEP afin de le faire passer à la «vitesse supérieure». Le DEP national Abilis des pharmaciens a été lancé en 2022.

La solution nationale provient d'Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses. Nous nous sommes entretenus avec le Dr David Voltz, Chief Operations Officer de la coopérative, sur la mise en œuvre et les avantages de la nouvelle plateforme numérique.

Dr Voltz, quand et comment votre projet a-t-il débuté?

Dr David Voltz: La communauté de référence Abilis est le fruit d'une collaboration entre Ofac et pharmaSuisse, la faïtière des pharmaciens suisses. En 2017, nous avons fondé ensemble ABILIS Communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication SA. Ofac représente plus de 60% du marché de la phar-

macie et exploite depuis plus de 30 ans une plateforme cloud qui offre non seulement aux pharmacies mais aussi aux assureurs-maladie différents services B2B dans le domaine de la facturation. La numérisation des processus commerciaux et l'échange électronique de données font partie pour nous du «Daily Business».

Dans le cadre de notre nouveau projet, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il serait difficile d'atteindre un business rentable avec le seul DEP. En effet, d'une part, les fonctionnalités du DEP, et donc l'attractivité de l'offre, étaient limitées et, d'autre part, les standards techniques à suivre étaient définis de manière rigoureuse et, par conséquent, complexes et coûteux à mettre en œuvre.

C'est pourquoi, en complément de la plateforme DEP, Ofac a décidé de mettre à la disposition des pharmacies la plateforme de e-Santé Abilis B2B, avec des prestations attrayantes dont certaines sont payantes. Fidèle à la mission d'Ofac de simplifier au maximum le quotidien des pharmacies, cette plateforme e-Santé sert notamment à relier les pharmacies et leurs clients, y compris dans le monde numérique, et permettre ainsi une prise en charge globale.

Comment s'est déroulée la réalisation de la plateforme DEP? Il y a certainement eu des défis à relever?

Commençons par le commencement. Les fonctionnalités de base de notre solution DEP



Gestion de l'hôpital

complètent parfaitement les fonctionnalités déjà existantes dans notre plateforme de santé Abilis.

En outre, la possibilité d'offrir aux patients une authentification forte et une app mobile compatible avec le DEP a constitué pour nous des critères importants de décision.

Pour la mise en œuvre de la nouvelle plateforme DEP, nous avons pu nous appuyer sur une plateforme informatique existante. Ofac a pu maîtriser les coûts de développement tout en disposant du savoir-faire technique nécessaire pour remplir le cahier des charges. Tout cela a permis que le coût total de la mise en place et de l'exploitation de la nouvelle solution soient supportables pour la coopérative. Des obstacles sont apparus en particulier lors de la configuration et de l'interaction entre les différents composants. Mais, après une année d'exploitation, la solution fonctionne maintenant de façon stable.

Les quelque 80 informaticiens de notre groupe ont largement bénéficié du soutien de nos partenaires. La solution d'interopérabilité en santé d'InterSystems nous sert de base fonctionnelle pour notre plateforme cloud.

BINT, notre partenaire d'implémentation, a développé les compléments nécessaires pour adapter la solution aux normes suisses. Notre plateforme répond ainsi aux exigences de la loi fédérale sur le DEP et aux exigences techniques et organisationnelles de la certification.

Nos partenaires InterSystems et BINT travaillent tous deux de manière très agile et partagent volontiers avec nous leurs grandes connaissances sur les processus de cybersanté. Chaque

fois qu'un problème important se présentait, des solutions créatives ont été rapidement trouvées et mises en œuvre dans les règles. Une situation idéale pour une mise en œuvre simple et rapide de la plateforme. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que c'est une excellente collaboration.

Vous connaissez les besoins des pharmacies et des patients. Qu'est-ce qui est le plus important pour eux en matière de plateforme numérique?

Avant tout, il est important pour les patients de pouvoir ouvrir un DEP sans perdre trop de temps et de pouvoir utiliser le portail DEP de manière intuitive. Mais la gestion des données est au cœur du problème. Les patients doivent pouvoir accéder à leurs données à tout moment et surtout en toute sécurité. La protection des données et leur stockage sur des serveurs suisses jouent donc un rôle important. En outre, les patients exigent de pouvoir télécharger, consulter et éventuellement partager facilement leurs documents.

Quant aux professionnels de la santé, il est essentiel que les processus liés au DEP s'intègrent parfaitement dans leur travail quotidien, sans aucun effort supplémentaire. Bien entendu, la protection et la sécurité des données font partie des priorités absolues, tout comme la stabilité et la haute disponibilité du système.

Quels sont donc précisément les avantages de votre solution?

Par rapport à la concurrence, nous considérons que notre plateforme DEP présente plusieurs avantages exclusifs. Il faut notamment mentionner sa profonde intégration avec notre autre pla-



Dr David Voltz, Chief Operations Officer Ofac, se félicite du lancement réussi du DEP Abilis

teforme e-Santé et avec les systèmes primaires des pharmacies. Avec notre plateforme, toute personne travaillant dans une pharmacie partenaire Abilis peut générer une identité électronique - trustID - et ouvrir un DEP en quelques minutes. La deuxième particularité est intéressante pour tous les participants: si un patient utilise déjà notre plateforme e-Santé, son plan de médication sera automatiquement et immédiatement chargé dans le DEP. De plus, la mise à jour du plan à chaque nouveau changement, par exemple avec la prise d'un nouveau médicament ou la modification d'une posologie, se fait également automatiquement. Pour répondre au besoin de convivialité, nous proposons pour l'accès au DEP, en plus du portail web, une app mobile pour Android et iOS. Développée par BINT, cette app permet aux patients de consulter leurs données à tout moment, de les gérer, de photographier des documents et de les télécharger.

Votre plateforme DEP est déjà en service. Quel est, à ce stade, le retour des parties prenantes?

Le retour des pharmacies est très positif. Mais certains professionnels de la santé restent sceptiques. Pour l'instant, les avantages du DEP n'ont pas été mis en avant suffisamment clairement. Il y a donc un grand besoin d'information. C'est pourquoi nous discutons régulièrement avec les pharmacies et les accompagnons pendant l'implémentation de notre solution. Chez nous, les professionnels de la santé peuvent également suivre en ligne la formation requise par la loi pour l'émission d'une identité électronique et l'ouverture d'un DEP. Nous répondons égale-



ment aux questions lors de webinaires régulièrement proposés aux pharmacies.

Nous constatons d'autre part que de nombreux patients ouvrent un compte sur nos deux plateformes, e-Santé et DEP, quasi simultanément, pour autant que les équipes en pharmacies le leur proposent activement. Nous pensons que notre solution DEP est bien acceptée. Si nous comparons l'augmentation des ouvertures de DEP depuis le lancement avec celles de nos concurrents, notre courbe indique une croissance plus marquée. Tout cela nous rend optimistes, bien que nous devons admettre toutefois que le nombre de personnes utilisant un DEP reste bien en deçà de nos attentes.

Quelles sont, pour vous, les prochaines étapes nécessaires?

Nous attendons avec impatience la campagne nationale de communication grand public sur le DEP annoncée par l'OFSP. La population doit connaître ses avantages pour que la demande augmente. Pour notre secteur, il s'agit également d'assurer une véritable interopérabilité entre les solutions des différentes communautés de

référence. C'est le cœur du concept en Suisse. Ce n'est qu'à cette condition que l'échange de données entre les fournisseurs de DEP deviendra une réalité. Les professionnels de la santé pourront alors accéder aux données et déposer de nouveaux documents, toujours avec l'autorisation des patients.

D'autres fonctions favorisant globalement l'utilisation du DEP par les patients et les professionnels de la santé, revêtiront également une grande importance. Ainsi, la Confédération prévoit entre autres de saisir les vaccinations de manière structurée. De plus, de nouveaux formats d'échange seront définis pour les allergies et les résultats de laboratoire. Nous nous félicitons de ces initiatives.

Que prévoyez-vous à cet égard dans un futur proche?

Nous suivons les directives de la Confédération et les mettons en œuvre de manière systématique. C'est par exemple le cas des tests d'interopérabilité qui se déroulent actuellement avec différentes communautés de référence. Pour une meilleure convivialité, nous allons bientôt

numériser entièrement le processus d'ouverture d'un DEP. Les patients pourront alors effectuer leur première inscription en ligne. Il sera ainsi possible d'enrôler facilement les familles, avec une fonction de remplacement automatique des parents. De plus, nous élargissons systématiquement le DEP Abilis en y ajoutant des avantages dans les domaines de l'e-médication et de l'e-vaccination, par exemple avec l'intégration en cours du module de vaccination de l'OFSP. Nous ne sommes pas à court d'idées ; grâce au soutien et à la créativité de nos partenaires InterSystems et BINT, nous proposons toujours des solutions innovantes et légères avec une réelle valeur ajoutée pour les professionnels de la santé et les patients.

Merci beaucoup pour cet entretien,
Dr Voltz.

Informations complémentaires

www.abilis.ch
info@marketing.ch
www.intersystems.ch
www.bint.ch



SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN SUISSE
Association suisse pour la sécurité au travail
et la protection de la santé

La solution de branche pour les institutions

- Sécurité au travail, protection de la santé, gestion de la santé en entreprise: outil spécifique à la branche de détermination des dangers et de planification des mesures
- Satisfait à l'obligation légale de faire appel à des spécialistes MSST en cas de dangers particuliers
- Effet préventif contre les accidents et leurs conséquences
- Format numérique, toujours disponible en ligne et hors ligne
- Échange d'expériences avec d'autres institutions
- Offre de formations et prestations axée sur la pratique
- Économies de temps et de coûts

www.securite-travail.ch/fr/institutions

Contactez-nous : Sécurité au travail en Suisse, Bureau romand : +41 24 424 20 44
info@securite-travail.ch

